

|  |
|--|
| <p style="text-align: center;"><b>COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE<br/>DU 16 JUIN 2017</b></p> |
|--|

L'Assemblée Générale de l'ASV s'est tenue le 16 juin 2017 à la Maison de l'ASV sous la présidence de Monsieur Armand FAUSSAT, Monsieur François JUSTIN étant Secrétaire de séance, Monsieur Jean BOURGEOIS, scrutateur. Etaient également présents le Commissaire aux Comptes, Monsieur BARET de MGF-AUDIT – In Extenso, ainsi que Monsieur Jean-Claude PINON, trésorier.

Nombre de personnes physiques : 31  
Nombre de présents ou représentés : 98

### **Rapport moral 2016**

Le Président présente le rapport moral 2016 éclairé par quelques éléments tirés du compte-rendu d'activités de la saison 2016/2017, joint en annexe.

Il fait ressortir qu'avec plus de 50 activités différentes, et plus de 2500 adhérents-cours dont plus de 700 jeunes, l'ASV est la plus grande association de ce type, soutenue par la Municipalité, le Département, et l'Etat via le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Ceci nécessite plus de 50 salariés, dont 4 à plein temps, équivalent à 11 emplois plein temps au total. (A noter que 58 % des salaires sont versés à des villebonnais).

Le contrat d'objectifs avec la Mairie, notre principal contributeur, a été enrichi de notre participation aux Nouvelles Activités Pédagogiques.

En sport, le Hand Ball a organisé une rencontre internationale des équipes juniors féminines de France et Roumanie.

Une médaille d'or a été obtenue en danse classique au Trophée Tsirelle au niveau national.

Le tennis de Table a obtenu le Label formation en Loisir.

Au plan artistique il a été produit en 2017 l'Opéra « La Traviata », en association avec l'orchestre Bel Arte et l'Opéra des Landes.

**Le rapport moral, mis aux voix, est adopté à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.**

## **Rapport financier 2016** (document joint)

Présenté par le trésorier, il fait apparaître un déficit de 8017 € qu'il est proposé d'affecter aux fonds propres de l'association. Ce déficit est dû pour l'essentiel à des provisions insuffisantes les années passées pour les primes de départ en retraite, dû à un bug de logiciel.

Il faut rester prudent pour l'avenir, car le coût salarial augmente avec les taxes sur le transport et l'extension vraisemblable de la mutuelle obligatoire santé à davantage de salariés.

## **Rapport du Commissaire aux Comptes** (document joint au rapport financier)

Il est lu par son délégué Monsieur BARET. Il certifie que les comptes sont sincères et véritables. Il insiste sur la priorité à conserver l'équilibre.

**Le rapport financier 2016 est adopté à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.  
L'affectation du déficit de 8017 € aux fonds propres est adoptée à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.**

## **Montant de l'adhésion pour la saison 2017/2018**

Le Conseil d'Administration propose de maintenir l'adhésion à l'ASV pour la saison 2017/2018 à 15 € pour les plus de 16 ans et à 8 € pour les moins de 16 ans.

**Ces montants sont adoptés à l'unanimité des adhérents présents ou représentés.**

## **Election des Membres du Conseil d'Administration**

Les membres suivants dont le mandat au Conseil d'Administration arrivait à échéance en 2017, se représentent pour un nouveau mandat de 3 ans :

|         |            |
|---------|------------|
| BARRIER | Nadine     |
| DELPY   | Rémi       |
| FAUSSAT | Armand     |
| GUIBERT | Benoit     |
| JACQUET | Christiane |
| LOISON  | Dominique  |
| PINON   | Michèle    |
| POUYAT  | Jean-Marc  |
| RICHARD | Jean-Marie |

Deux personnes ne se représentent pas :

|         |              |
|---------|--------------|
| DUBARRY | Jean-Raymond |
| LOISON  | Céline       |

Cyril PLAGNE reste membre du Conseil d'Administration, mais laisse la place de Président de la section Volley Ball à Céline NGUYEN VAN DAU qui se présente donc comme membre du Conseil d'Administration.

Par ailleurs, Mesdames Martine PIGNON et Adeline LUCAS se présentent pour être élues au Conseil d'Administration.

Le Conseil d'Administration est donc constitué de :

**Mesdames** : Barrier, Bourgeois, Denel, Drobinski, Dubarry, Gourdon, Jacquet, Lecureur, Loison D., Lorient, Lucas, Pignon, Pinon, Robert. Nguyen Van Dau

**Messieurs** : Bourgeois, Chalme, Decoodt, Delpy, Faussat, Goujon, Guibert, Justin, Lafond, Legrand, Pinon, Priou, Plagne, Pouyat, Richard.

### Divers

Dominique LOISON propose la création d'une section photos pour les jeunes « D'CLICS ». **Cette suggestion est acceptée à l'unanimité des adhérents présents et représentés.**

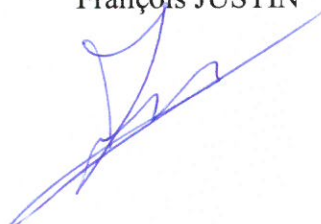
Colette DENEL annonce la création d'un atelier de création de BD Mangas pour adolescents et adultes, **ce qui est accepté à l'unanimité.**

La séance a été levée à 22 h 00.

**Le Président**  
Armand FAUSSAT



**Le Secrétaire**  
François JUSTIN



**Scrutateur**  
Jean BOURGEOIS

